L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;
JEUDI MATIN, 10 JANVIER.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

ROMAN D'ALFRED DE BRÉHAT.

TROISIEME PARTIE.

LE PRINCE AUX PERLES PAR OCTAVE FÉRÉ.

XXV

LE PARLOIR DES CARMELITES.

(Suite.)

Pour tâter le terrain, il commença par pousser entre ses dents un faible sifflement, à peine plus bruyant qu'une forte respiration. Mais soudain, le chien des arroyos, qui paraissait assoupi, étendu sur son banc, cerné en douleur et se dressa sur ses grandes pattes. Il leva la tête et l'œil en feu, se mit à gronder d'une façon si terrible, que le bandit, garrotté comme il l'était, se sentit à sa merci et n'osa poursuivre sa tentative de ralliement.

Se voyant au pouvoir de l'ennemi, il comprit que la soumission et la docilité sincères ou affectées étaient le seul moyen de salut, si le salut était possible.

Il était fort calculateur dans sa scélératesse et comptait que si on avait eu plus d'égards pour lui qu'envers Célestin, c'est qu'on tenait à le prendre vivant. Dans quelle intention? — Ce n'était pas pour le livrer à la justice, puisqu'on venait de menacer de le faire pour le cas seulement où il se montrerait rebelle. Ce ne pouvait donc être que pour se servir de lui.

Dans cette hypothèse infiniment probable, sa position s'améliorait singulièrement, et quel que fût le genre de concours qu'on exigeât, il était décidé à ne pas le marchander, quitte, dès qu'il en trouverait l'occasion, à prendre sa revanche. C'est-à-dire que l'idée de servir ses vainqueurs lui amenait en même temps celle de les trahir. C'était, comme Célestin Goulard, un malfaiteur complet, d'une seule pièce, faisant le mal pour le mal et incapable de pardonner aux gens qui l'auraient obligé à travailler une fois dans un but honnête.

Lorsque les trois amis revinrent au bateau, Nazir se pencha vers lui et dit :

—Nous t'avons donné le temps de réfléchir : as-tu réfléchi?

—Vous avez besoin de mes services, répondit-il ; c'est bon, vous êtes les plus forts, je vous servirai.

—A la bonne heure! répondit le chef de l'expédition d'un ton bref, sans rien promettre, ainsi que le bandit ne manqua pas de le remarquer; ce qui le confirma dans la haute opinion que ses adversaires avaient de leur propre force.

Après s'être un peu préoccupé du genre de concours qu'ils pouvaient attendre de lui, il ne trouva qu'une supposition plausible, c'est qu'ils prétendraient l'employer contre les gens mêmes qu'il avait servis jusqu'ici contre eux. Mais, en vrai bohémien qu'il était, sans plus se casser la tête à démêler cette énigme, il se résigna à attendre qu'il leur plût de s'expliquer.

Cependant les trois compagnons étaient silencieux. Dans le peu de mots qu'ils échangèrent jusqu'à l'endroit où ils finirent par débarquer, il n'eut pas moyen de rien conjecturer de raisonnable sur leurs intentions.

Au débarquement, qui eut lieu au-dessous de Saint Cloud, le chef lui dit :

—On va te détacher et te remettre sur pied, mais n'essaie pas de nous échapper; — d'abord te voilà fort mal équipé, — ensuite ceci te rejoindrait plus vite que tu ne courrais.

Il lui montra son revolver.

—Ecoutez, dit le cynique coquin, il n'y a pas besoin de tant de simagrées pour me montrer que vous êtes les plus forts. Je ne suis pas un imbécile, et je sais prendre le temps comme il vient. Il est clair que vous avez besoin de moi, puisque, pouvant m'escoffier là-bas, vous avez préféré me voiturer jusqu'ici. Eh bien! qu'est-ce que je demande, moi? c'est de travailler. Em... payez-moi, et si je sers bien, payez-moi bien. Ça n'est pas la peine d'aller chercher midi à quatorze heures.

—Soit! tu seras payé suivant les services que tu auras rendus et la franchise que tu auras montrée.

—Oh! pour la franchise, c'est mon fort.

—Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir. A présent, dans ton intérêt, et pour qu'on ne te remarque pas, marche comme si tu étais quelqu'un de notre compagnie, jusqu'à ce que nous trouvions une voiture.

Ce ne fut pas très long; près du pont de Saint-Cloud, ils avisèrent une grande calèche de louage, qui se rendait vers la station du chemin de fer. Ils y montèrent tous les quatre et se firent conduire à Paris, à l'hôtel d'Aga-Nazir.

Il était encore d'assez bonne heure; le gros Joseph, le valet de pied, ronflait sur le banc de l'anti-chambre, où il s'était commodément installé en attendant son maître. Ce faquin avait fait un pacte avec le sommeil; personne ne se plaignait plus que lui de ne pouvoir dormir, et dès qu'il se reposait quelque part, dans quelque attitude qu'il fût, debout, assis, couché, accroupi, il dormait.

Ali, qui était rentré depuis plusieurs heures déjà et qui veillait en attendant impatiemment l'Aga, le secoua de la bonne façon au coup de la cloche d'entrée et au bruit de la grille.

Mais quels soupirs poussa le drôle en voyant le personnage suspect qui mit pied à terre à la suite du maître! Non, jamais, depuis qu'il servait dans les grandes maisons, il n'avait rien rencontré d'approchant de ce qui se passait dans celle-ci, et son intelligence opaque finissait par en être tout à fait oblitérée.

Il eût fallu entendre ses gémissements, lorsqu'Ali, qui se faisait un malin plaisir de ses douleurs, lui enjoignit de fournir au nouveau venu d'abord des chaussures, puis des habits décents.

—Dieu de Dieu! fit-il, si Son Excellence se met à ramasser et à vêtir tous les mendiants et tous les vagabonds qu'elle rencontrera sur le pavé de Paris et de la banlieue, ça la mènera loin!

Pendant que le seigneur se refaisait au moral et au physique, sous la surveillance du page, dans le réduit qui lui avait assigné près des communs, le Persan se métamorphosait à son tour, et rentrait dans son costume oriental.

Il fut sous cet aspect nouveau qu'il s'offrit au bandit confondu, et qui le reconnut à peine.

—Voici l'heure des explications, lui dit-il.

—Je suis à vos ordres, répondit le coquin, en s'inclinant gauchement jusqu'à terre, et en devorant d'un œil plein de convoitise la lampe d'or et d'argent dont était vêtu son puissant vainqueur.

—Raconte-moi dans ses détails l'aventure où tu as eu la maladresse de te laisser prendre et conduire au bagne.

Le lecteur sait bien qu'une seule particularité de ce crime vulgaire et sacrilège intéressait notre héros; mais pour ne pas laisser voir précisément ce point à un tel scélérat, il le questionnait sur l'histoire complète.

Périzel ne demandait qu'à parler et il enjolivait l'incident d'une foule de détails cyniques et impies, comme tous les fanfarons du mal.

La physionomie de son auditeur resta impassible pourtant; lorsque le narrateur eut achevé, une émotion inexprimable montait son être. Il connaissait enfin le secret de la retraite de sa chère Amélie!

Sans faire une seule réflexion sur ce qu'il venait d'entendre, il dit au forçat évadé :

—Tu vas continuer à te reposer ici, ou tu es en sûreté que dans ton île sauvage de Saint-Germain.

—Est-ce une prison déguisée? .... hasarda Périzel.

—Non, c'est un asile que je t'accorde pour quelques jours.

—Vous me prenez donc décidément à votre service? insinua le bandit.

Nazir fit un geste de dédain.

—Je laisse les servit-urs comme toi à des maîtres comme celui que tu servais hier, répondit-il. Mais quand j'ai besoin de combattre des gens comme lui, je me sers au besoin de gens comme toi. Avant peu, je te donnerai mes ordres, et à la tâche que je t'indiquerai réussit, tu auras le droit d'aller te faire pendre ailleurs. Si elle échoue par ta faute ou par ta trahison, c'est ici même que tu seras puni.... et impitoyablement, je veux bien t'en prévenir.

—Merci, repartit Périzel de son ton passablement cynique et railleur, on se le tiendra pour dit.

Sans même écouter sa réponse, Nazir le laissa et ayant commandé sa voiture, se fit conduire à la poste, évitant de perdre un instant, jusqu'au couvent des carmélites, voisin de Fontainebleau, que le bandit lui avait désigné.

Mais il avait compté sans la discipline inflexible de cet ordre. Le titre dont il était revêtu, l'importance de sa personne, lui valurent cependant d'être admis dans ce même parloir où nous vîmes naguère le joaillier de la rue de la Paix traîner à sa suite la généreuse enfant qu'il allait séparer à jamais du monde vivant.

Suivant la règle, la mère prieure se fit accompagner d'une jeune sœur.

Le rideau de serge noire s'écarta, et dans la partie dont le grillage le séparait, notre héros, à peine maître cette fois, lui, l'homme énergique, de son émotion et des battements de sa poitrine, aperçut ces deux personnes.

La prieure, vêtue de la robe de bure brune, avait son voile levé sur sa grande coiffe empesée, et se tenait debout près d'une chaise de paille, devant l'étranger.

L'autre, la plus jeune, ce devait être une novice, à en juger par sa robe blanche, était assise sur une autre chaise, plus loin, tournant à moitié les épaules à la grille, enveloppée d'un grand voile rabattu, et paraissait absorbée dans la contemplation du crucifix mélancoliquement appliqué sur la muraille froide et nue.

Il est présumable que la vénérable abbesse fut frappée de l'éclat et de la singularité du costume de son visiteur, mais elle ferma une seconde les yeux, et, s'affermissant contre toute émotion mondaine, elle demanda, sans laisser percer l'intérêt qu'elle attachait à cette question nouvelle :

—Puis-je savoir, monsieur, ce qui me vaut l'honneur de votre visite?

Elle l'invita à en même temps à s'asseoir sur la chaise de paille et s'assit sur la sienne.

—Je vais vous le dire, madame, répondit-il avec beaucoup de déférence, et je fais appel à vos sentiments les plus charitables et les plus évangéliques — moi dont l'habit vous indique que ma religion n'est pas la vôtre — pour obtenir une réponse à laquelle j'attache une partie de mon existence.

—Vous appartenez aux pays infidèles? dit la prieure.

—De grâce, ne me jugez pas sur les apparences, madame. Ce que j'ai à vous demander, d'ailleurs, n'engage pas votre conscience, c'est un simple renseignement.

—Expliquez-vous, monsieur; ce que la charité chrétienne me permettra de faire, je le ferai, dans les limites de mes devoirs.

Ce dialogue était échangé à voix contenue.

Cependant aussi, l'espace vide était sonore, et les sons arrivaient distinctement aux parties les plus écartées, de telle sorte que la novice en fut troublée dans sa méditation.

D'abord immobile, elle prêta bientôt une oreille attentive, sans oser détourner la tête; puis elle ressentit, à mesure que l'étranger parlait, une émotion singulière qu'il lui devint plus difficile de contenir. Ses mains blanches et amaigries se resserrèrent sur le chapelet qu'elles égrenaient machinalement.

Et l'étranger, qu'elle n'osait point regarder et qu'elle se reprochait comme une faute d'écouter avec tant d'attention, ayant parlé encore, elle tomba à deux genoux, sur le prie Dieu placé au-dessous du grand crucifix, les coudes sur le rebord, elle saisit sa tête à deux mains et essaya de prier, pour que le ciel lui épargnât une hallucination poignante qui la rendait folle et menaçait à la fois sa raison et sa vie.

Le bruit léger occasionné par ces mouvements, la prieure dirigea sur elle son regard ascétique, et, la voyant là qu'un acte naturel de ferveur, elle se tourna à l'inconnu de poursuivre.

Mais lui aussi avait suivi ce mouvement, et ce n'est que par un violent effort qu'il détacha ses yeux de cette forme, dont il ne connaissait pas les traits, et vers laquelle il se sentait attiré par une sorte de magnétisme.

—Madame, dit-il, sentant le côté délicat et critique de sa situation, vous avez reçu dans cette pieuse retraite, il y a environ deux ans, une jeune personne qui vous fut présentée par son père.

La novice releva vivement la tête, et si elle eût été moins occupée de son désir de réponse, la prieure aurait entendu un soupir, un cri exhalé par elle.

Mais sur ces simples mots elle s'était levée de sa chaise, ce qui obligea le visiteur à l'imiter, et lui faisant une révérence profonde,

—Monsieur, lui dit-elle, l'ordre des carmélites n'est point un ordre mondain, comme beaucoup d'autres. Nos monastères sont des sanctuaires inviolables, et seuls desquels expire toute voix du dehors. Si pourtant vous vous présentiez au nom d'une famille, porteur d'un titre officiel, je ferai, mais seulement dans ce cas, pourrais-je vous fournir une réponse.

—Madame, dit Aga-Nazir avec une certaine vivacité, en la voyant prête à s'éloigner,—c'est à vos sentiments chrétiens que je fais appel.... Cette jeune personne s'appelait mademoiselle Amélie Portin.

A ce nom, la novice en prière tourna la tête vers la grille en poussant un grand cri :

—Lui!...... c'est lui!...... vivant! Il est vivant!

—Amélie!...... s'écria-t-il éperdu de son côté, oui, c'est moi!...... c'est moi!......

Mais le rideau de serge était déjà refermé, et son bras ne pouvait l'atteindre.

Il entendit un sanglot qui se perdait dans le lointain, et ses mains frémissantes se meurtrirent en essayant d'ébranler les épais grillages qui formaient la prison de celle qu'il venait à peine d'entrevoir pour la perdre de nouveau.

XXVI.

EN CHAISE DE POSTE.

Aga-Nazir comprit bientôt avec désespoir son impuissance et la difficulté de sa position.

Un mot de la supérieure avait suffi. Il n'avait aucun titre, aucun droit, même pour prononcer le nom d'Amélie à la porte de cette inflexible retraite.

Un seul homme possédait le droit de parler et de se faire entendre, c'était le père de la novice, c'était maître Portin.

Mais comment songer à s'adresser à lui?

Cruellement atteint par cet échec, mais accoutumé à lutter, notre héros reprit la route de Paris, où tant d'autres soins le réclamaient.

Suivant ce qu'il avait dit à Périzel, il expliqua à celui-ci le genre de service qu'il attendait de lui. Ses deux amis assistaient à l'entretien, sans doute pour lui donner plus de poids, et montrer qu'ils tenaient aussi à la réussite et se portaient garants de ses promesses et de ses menaces.

Cette fois, il s'agissait d'utiliser les renseignements que Mlle Clotilde, depuis l'apaisement de sa grande passion pour le boyard, avait fournis à son jeune adorateur sur les allures dissimulées et les errements mystérieux de Maxikoff.

Tant qu'elle avait été sous le charme de son boyard et sous l'influence un peu terrifiante de ses procédés, la lorette, fort bornée sous le rapport de l'imagination, n'avait jamais eu l'idée de s'enquérir de ses faits et gestes en dehors de leurs relations. Mais, sans s'en douter, aussitôt qu'elle commença à écouter un nouvel adorateur, dans le désir de plaire à celui-ci, dont la curiosité paraissait être le défaut dominant, elle devint connaissement l'espionne de son seigneur en titre.

Eddin bey trouva ainsi toute facilité pour se mettre sur la piste du Russe et découvrir enfin son entrée fréquente, et toujours entourée de mystère, dans la maison d'apparence abandonnée du quartier de l'Etoile.

Etait-ce là qu'il cachait, comme un avare cache son trésor, la jeune fille dont il s'était si bizarrement constitué le défenseur, et qu'il avait arraché à l'ensevelisseur de l'hôpital?

Tout portait à le supposer, et il fallait, quoi qu'il en dût résulter, pénétrer aussi dans ce logis si obstinément clos.

L'idée de se servir de Périzel comme pionnier en cette circonstance s'offrit naturellement. On ne trouverait pas de meilleure occasion d'utiliser le talent de ce misérable pour ouvrir les serrures, forcer les portes et affronter l'inconnu.

Lorsqu'on lui eut brièvement et nettement expliqué que tout ce qu'on attendait de lui, pour lui rendre son libre arbitre et lui donner des subsides qui lui permissent de gagner la frontière, se bornait à une exploration de ce genre, il se montra le plus heureux des coquins et jura de revenir bientôt les mains plaines de renseignements de premier choix.

Il jura même un peu trop, car l'exagération de ses serments finit par être suspecte.

On ne lui dit point, d'ailleurs, quelle espèce de découverte il était possible qu'il fît; mais on lui prescrivit, s'il se trouvait en présence de quelque personne discrètement retenue dans cette maison, fût-ce un concierge ou gardien, de s'abstenir de toute violence et de n'user de la force qu'à son corps défendant.

Il promit toujours. En réalité, le côté ténébreux de l'affaire le séduisait; et puis, il n'était pas si bien rallié à ses nouveaux maîtres qu'il ne se promît, à la première occasion, de se venger de leur victoire et même de leur générosité à son égard. C'était, répétons-le, un scélérat complet; Bouton-de-Rose et lui faisaient exactement la paire.

Dans l'attitude du promeneur le plus insouciant, il s'en alla fumer une pipe sur un banc, de l'autre côté de la large avenue, de manière à avoir devant lui la maison qu'il devait fouiller.

Il n'avait point d'ailleurs de parti pris, s'en remettant au hasard de ce qu'il découvrirait pour agir.

Entre dix et onze heures, la nuit étant assez vilaine, l'avenue devenait déserte; il ne passait que quelques individus isolés et pressés, et sur la chaussée, les voitures filaient également rares et rapides.

Un homme, dont l'apparence et la démarche étaient des plus simples, probablement par calcul, car il était descendu au rond-point d'un fort bel équipage, remontait à pied la contre-allée sur laquelle donnait une des façades de l'hôtel abandonné.

Lorsqu'il n'en fut qu'à quelques pas, il regarda avec soin autour de lui, et se voyant parfaitement inobservé, il ouvrit la porte de service, pénétra vivement et referma de même.

L'ancien forçat avait été prévenu que les choses se passeraient probablement ainsi, et, sans s'en préoccuper, il poussa un ricanement de satisfaction, secoua sur le dossier de son banc le fourneau de sa pipe qui venait de finir, la chargea à nouveau avec complaisance, la ralluma et se mit à fumer par longues bouffées, en regardant les astres et en faisant ses réflexions.

Celle qui lui revenait le plus volontiers, maintenant qu'il se sentait hors de la main de ses vainqueurs, était le désir de se venger d'eux et de leur montrer, en disparaissant leur fois qu'il serait maître du secret à la poursuite duquel ils avaient l'imprudence de l'employer, qu'il n'avait pas besoin de leur permission pour être libre.

Il en était là, lorsqu'il vit le visiteur discret ressortir comme il était venu, après un séjour d'une heure à peu près dans la grande maison. Il remarqua le soin que l'inconnu mettait à refermer la porte, et cette précaution le fit sourire.

Il laissa son homme descendre un peu l'avenue, puis, traversant la chaussée, il se dirigea à son tour vers la petite porte.

Nos héros avaient été parfaitement inspirés, c'était le praticien qu'il fallait pour venir à bout de la double serrure de sûreté qui défendait cette entrée et témoignait de l'importance attachée au dépôt qu'elle gardait.

Aucun pionnier n'aurait réussi plus vite et plus complètement. Il possédait l'adresse et le sang-froid.

(A continuer.)

BAL REMIS. . . BAL REMIS.

LA troupe d'Opéra italien ayant engagé le Théâtre de l'Opéra pour la soirée du 23 janvier, LE BAL DE LA SOCIETE DE L'HOPITAL DU SUD est remis à JEUDI SOIR, 24 janvier 1867. 10 jan au 24

BAL

DE L'ASSOCIATION POUR L'HOPITAL DU SUD.

UN GRAND BAL PARE sera donné par les Dames de cette ville, sous les auspices de l'Association pour l'Hôpital du Sud,

AU NOUVEAU THEATRE DE L'OPERA,

JEUDI, 24 JANVIER 1867.

Dames Directrices :

Mme C R. Slocomb,	Mme Warren Stone,
" Henry Shepherd,	" G C Duncan,
" Henry Quitman,	" N. Bienvenu,
" Geo Foster,	" L. E. Forstall,
" Hamilton Wright,	" Edward Deslondes,
" Samson Levy,	" F. W. Tilton,
" Ar Miltenberger,	" I H Stauffer,

Mme J. Massie Martin.

Directeurs :

G T Beauregard,	Ar Miltenberger,	L T Pim,
J B Hood,	F A Palfrey,	Adam Giffen,
Jas Longstreet,	Wm J Seymour,	O E Hall,
Richard Taylor,	Dr Samuel Choppin,	M Pilcher,
D H Maury	R T Lonsdale,	Geo W Babcock,
James Hewitt,	H M Wright,	H R Almond,
S B Buckner,	J W Carroll,	Marshall J Smith,
F J Forstall	A W Bosworth,	J D Blair,
J H Shadler,	S B Newman,	Eugene Soniat,
Dr Warren Stone,	John G Gaines,	M Judson,
M J Newman,	Robert Slark,	W C Watts,
R L Gibson,	W H Letchford,	Geo W Hynson,
Randell Hunt,	Samuel Smith,	Daniel Edwards,
Dr N Mercer,	T O Stark,	Richard Milliken,
Harry T Hays,	Geo Jonas,	Hugh McColl,
J D Nixon,	J H Carter,	Robt Pitkin,
W S Pike,	Dr W G Austin,	C E Smedes,
R W Adams,	S L Levy,	H M Hyams,
John Pemberton,	C H Slocomb,	E J Hart,
W G Robinson,	Geo G Garner,	F Wing,
M J Thompson,	H F Kernochan,	J M Seixas,
J H Wheeler,	A Brousseau,	H H Bryan,
G V Smith,	J H Dudley,	Thos Murray,
Jas P Freret,	M Musson,	E A Deslonde.

Comité d'Arrangements.

B F Eshleman,	H Grinshaw,	E S Drew,
J E Austin,	Fred N Ogden,	G G Aby,
C W Cutbertson,	Walter Hare,	J D Shute,
John Calhoune,	J B Lallande,	L L Conrad,
T M Scott,	John Pollock,	James Giffen,
B F Jonas,	A L Stuart	Wm Hoger,
Penn Mason,	C H Stocker,	C E Leverich,
W V Coorn,	J S Lewis,	Paul Murphy,
J H New	E M Hudson,	A Q Kennett,
J Lanoueze,	Geo Dupré,	R Krumbahr,
Geo Northon,	C Hacher,	Hugh H Bein,
Morgan Harrod,	J H Goodin,	Wm S Fell,
A Rost,	Anthony Sambola.	

Billets des messieurs—CINQ PIASTRES, qu'on peut obtenir en s'adressant au comité d'arrangements, ou, n'importe quel membre de ce comité, à leurs lieux d'affaires; également aux Directeurs. 9 jan—au 24

Un Grand Bal Paré

SERA DONNÉ PAR

La Société de Bienfaisance Neo-Lusitano de la Nile-Orléans,

SAMEDI, 12 JANVIER 1867,

A LEUR SALLE AU COIN DES RUES CHAMPS-ELYSEES ET GRANDS-HOMMES.

—Directeurs—

A. Sambola,	G. Hingle,
F. Ripoll,	G. Ammon,
F. V. Relampio,	J. Pross,
A. A. Marchand,	Chs. Weis,
V. Camugli,	G. A. Meilleur,
M. Peayo,	A. Domingues,
A. Frotas,	J. Seither,
M. Vasey,	C. Davie,
A. Oastinel,	Chs. Leon,
F. Carmouns,	J. Beaudet,
J. B. Jacquot,	C. Nelson,
F. Renaud,	J. Durand,
B. Mukes,	J. Llado,
A. Degeorge,	B. Clarin,

Comité d'Invitation.

Billet d'entrée............................$2.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.

On peut obtenir des cartes en s'adressant aux directeurs. Pour billets d'invitation pour dames, s'adresser à un membre du comité. 6janv—au 12

Grand Bal Paré

Donné par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nile-Orléans.

LE SAMEDI 19 JANVIER 1867,

A la Salle de l'Opéra, au Bénéfice de cette Institution.

DIRECTEURS :

Jph. Girod	Jph. Protat,	J. J. Bonnaud,
G. Boné,	Jph. Leblanc,	J. Schweitzer,
A. Dudoussat,	E. Dardy,	J. Sauer,
J. L. Ravel,	P. Macou,	B. Lambert,
A. Simon,	P. Chabert,	H. Bartoe,
E. Merlin,	P. Crabites,	P. Tujague,
Ver. Boutrous,	L. Duperron,	E. Mercier,
A. Paris,	B. Bardeau,	A. Grandidier,
L. Philippe,	C. Abadie,	H. Carles,
J. Arnous,	E. Odinet,	G. Servilles,
J. Bass,	L. Genin,	P. Gallois,
H. Michon,	E. Brot,	F. Andrieu,
G. J. Jacquet,	C. Carles,	Jph. Duclos,
F. Deperge,	M. Berte,	F. Piet,
L. E. Marchand,	P. A. Lanaux,	P. Barthe,
F. Barthelemy,	Ant. Barthelemy,	Ch. Mangin,
P. Alcinter,	B. Lapique,	A. Gentgent,
J. Israel,		

Prix du billet : $3 00.

Aucune dame ne sera admise sans invitation personnelle.

On peut se procurer des cartes et des invitations de dames chez MM.

Jph. Leblanc, Vieille-Levée 209;

A. Dudoussat, coin Royale et St-Louis;

Simon, rue Vieille Levée, coin Royale et Orléans, maison Merlin et Schweitzer;

L. E. Marchand, Chartres, 201;

L. Philippe, coin Poydras et Baronne, maison P. Macou et Co.;

Et chez tous les directeurs.

La réunion des directeurs est fixée tous les lundis et vendredis à 8 h. 1/2 au salon du restaurant St-Louis, chez M. H. Barthe.

La barre et le restaurant ainsi que le vestiaire seront fixés le vendredi 11 janvier 1867, à 7 heures P. M. à l'Asile de la Société, rue St-Anne, au profit des orphelins.

Par ordre des Directeurs.

10 déc— . . . . . G. ROUX.

THEATRE DE L'OPERA.

Au coin des rues Toulouse et Bourbon.

PAUL ALHAIZA..............................Locataire.

JEUDI, 10 JANVIER 1867,

LE MARI A LA CAMPAGNE,

Comédie en 3 actes.

LE CAPORAL ET LA PAYSE,

Vaudeville en un acte.

LES DEUX AVEUGLES,

Opérette en 1 acte.

VENDREDI, 11,

Première représentation de la compagnie italienne:

ERNANI.

On commencera à 7 heures.

Théâtre de l'Opéra.

P. Alhaiza,..........................Directeur.

Première représentation de la grande compagnie italienne du théâtre de Mexico, sous la direction de Mr. A. Roncari.

VENDREDI, 11 JANVIER 1867.

Débuts de Mme CARLOTTA CATTINARI; MM. ALEXANDRE BOETTI, A. OTTAVIANI, L. RICCO, MUNGUIA VEGA; Mlle ROSA ZAMAVONI.

Première représentation de

ERNANI,

Grand opéra tragique en 4 actes, de Verdi.

Le lendemain, SAMEDI, 2me représentation.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie. On commencera à 8 heures moins un quart.

DIMANCHE :

LA DAME DE SAINT-TROPEZ.

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY.

Jeudi soir, 10 janvier.

LOTTA se jouera positivement que deux fois de plus, IRELAND AS IT WAS, drame, avec danses et chants.—Le spectacle se terminera par TURN HIM OUT, vaudeville. 10 janv

Théâtre National.

Coin Baronne et Perdido.

Jeudi, le 10 Janvier 1867,

NAMENLOS,

Vaudeville en 3 actes.

Salle de la Compagnie Allemande

au coin de la rue Bienville et Passage de la Bourse.

JEUDI SOIR, 10 Janvier 1867,

UN GRAND

Concert Vocal et Instrumental

sera donné par

Charles Schramm, pianiste,

aidé de Mme M..., MM FERNANDO, V. WALTERSDORF, SMITH et ROBERT MEYER.

Prix du billet.................................$1 50.

A vendre chez M. S. Marx, rue de Chartres, No 12; M. Louis Schwartz, rue de Chartres, No 15; au magasin de musique de M. L. Grünewald, rue du Canal. 8 jan—3t

Académie de Musique.

Rue St-Charles, près le Commercial Place

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs, J. KITTRIDGE,................................Trésorier

CE SOIR.

Spectacle tous les samedis et jours de fête, à midi.

NOUVEAUX ARTISTES—Un programme complètement nouveau. Première semaine de l'engagement de M. SAM RHINDHART, qui sautera par dessus vingt-quatre mousquets à bayonnette, et terminera l'exercice par la terrible double culbute

Tous les Acrobates de la Compagnie dans une Parade de Cirque.

Mardi à midi, dernière grande matinée des jours de fêtes. Commémoration de la bataille de la Nouvelle-Orléans. 7janv—7

CIRQUE COLOSSAL

ET

Animaux domptés

DE MIKE LYMAN.

Grande exhibition pour 3 jours seulement.

Rue St-Charles, près Julia,

A partir de MERCREDI, 9 janvier 1867

Artistes composant ce Cirque Modèle du 19e siècle.

M. LARUE, écuyer sans égal.

M. GEORGE BACHALOR, célèbre par ses sauts périlleux.

M. EDWIN CROUSTRE, paillasse du Cirque de Lent.

M. WALTER WENTWORTH, l'homme désossé.

BILLY BURKE, comique,

MASTER MORGAN, le grand écuyer.

M. SMITH, maître de l'arène.

Mme MACARTE, la perle de l'arène.

Mlle WAND STANLEY et d'autres qu'il serait trop long de citer.

M. CHARLEY THOMPSON, le chasseur Jeune-Amérique, exhibant ses tableaux et son ours savants.

Prix d'entrée.....................$1 00

Enfants..............................50

Personnes de couleur................50

Les portes s'ouvriront à midi et à 7 heures.—Le spectacle commencera une demi-heure après l'ouverture. 8 janv.

Musée du Crescent City,

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.

[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. Schaffer.................................Directeur.

LE SPECTACLE le plus attrayant de la saison. La REINE ENORME pesant 702 livres. JOHN BATTERSBY, le squelette vivant; le Professeur Greiner, le souffleur de verre de Bohême et ses trois machines à verre, à vapeur fonctionnant constamment.

LA GRANDE MENAGERIE AMBULANTE D'AMES composée de lions d'Afrique, de tigres, de kangaroos, de gorilles, de singes de tous les Mexique, de cochons du Japon, de la merveilleuse famille heureuse, LA BELLE LOUISE, la fameuse reine de lions, qui entre dans la cage et fait tout le monde; LA GRANDE EXPOSITION D'OISEAUX DE L'AUSTRALIE, DE LUCARD, ET PLUS DE DIX MILLE CURIOSITES

dont l'énumération serait trop longue.

De nouvelles curiosités arrivent journellement.

Entrée, 30 cents.—Enfants, 25 cents.

P. S.—Ne vous trompez pas d'endroit—en face de l'Hôtel St-Charles

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS

ET MARCHANDS EN GROS

DE

Drogues,

Médicaments,

Peintures,

Huiles,

Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR

TEINTURIERS,

DISTILLATEURS,

PARFUMEURS,

PEINTRES, &c, &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

Avis aux Contribuables.

BUREAU DU TRÉSORIER, HOTEL DE VILLE, Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1866.

LE Trésorier appelle respectueusement l'attention du public sur le fait que toutes les licences (pour l'année 1867) sur les métiers, les industries, les manufactures, les professions, les cafés, les cabarets, les billards, les jeux de quilles, les drays, les cabriolets, les cabs, les voitures publiques, et particulières sont maintenant dues et payables dans le courant du mois actuel.

Toutes les personnes exerçant les susdites professions sont requises de venir payer leurs licences avant l'expiration du dit mois, autrement elles seront considérées comme délinquantes, et il sera ajouté six pour cent au montant dû.

J. HERNANDEZ, Trésorier de la Ville.

3jan—1m

AVIS

AUX CONTRIBUABLES DE L'ETAT.

TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1866 et la licence de 1867, sont prévenues que cette taxe et cette licence doivent être payées au bureau du soussigné, de 8 heures A. M. à 3 heures P. M.

L. E. LEMARIE, Collecteur de taxes du Deuxième District.

Bureau : encoignure Chartres et St-Pierre, Courts Building. 4jan—1M

Avis

Aux Contribuables et aux Personnes qui paient Licence.

TOUTES sommes dues à la VILLE et à l'ETAT pour licences, taxes, droits de quayage, (wharfage), &c. &c. peuvent être payées en billets du Trésor de l'Etat de la Louisiane, émis en vertu d'une loi approuvée le 3 février 1866.

Les soussignés fourniront, à un escompte libéral, les sommes dont auraient besoin les personnes qui doivent à la ville ou à l'Etat.

AVEGNO & WILLOZ, Coin Commune et Carondelet.

27 déc—1m

Avis aux contribuables de la ville et de l'Etat

LE soussigné vend, aux plus bas taux du marché, des billets de l'Etat qui sont reçus en paiement des licences et taxes de l'Etat et de la ville.

M. F. BONIS, courtier, rue de la Commune, No 183.

29 déc—1M

Taxes de 1867.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

D'APRES une résolution du Conseil de ville, les billets émis par l'Etat sont reçus en paiement des taxes de ville et d'Etat.

Ces billets sont à vendre à escompte libéral par GEO. RULEFF, 126, rue Gravier.

4 jan—10t

CHAPELLERIE DU CROISSANT.

A. DREZ,

153.........Rue du Canal.........153

Vient de recevoir un grand assortiment de Chapeaux et de Casquettes des derniers genres, pour hommes, jeunes gens, enfants et demoiselles. Il les vendra aux plus bas prix du marché.

Il fait les chapeaux sur commande, dans le plus bref délai et remplit promptement les ordres qui lui sont envoyés de la ville et de la campagne.

A. DREZ, Rue du Canal, No 153.

29 déc—1m

A. D. & A. DORIOCOURT,

NOTAIRES PUBLICS

ET LOUIS DUVIGNEAUD, AVOCAT,

Ont transporté leur bureau

No 123, rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

20 déc—1m

A VENDRE.

Un CHEVAL, Un WAGON Et HARNAIS.

S'adresser aux écuries de M. Ch. Lobrano, coin St-Louis et Bourbon. 12 déc—

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les Ports de l'Océan Pacifique.

NLLE ORLEANS à	Prix. 1re Classe	Entrepont	Fret
St-Thomas	$90 00 or	$45 00 or	$[illegible] or
Havane	60 00	30 00	[illegible]
Porto Rico	100 00	50 00	[illegible]
Hayti	140 00	70 00	[illegible]
Santiago de Cuba	145 00	72 50	[illegible]
Jamaïque	150 00	75 00	[illegible]
Guadeloupe	140 00	70 00	[illegible]
Martinique	140 00	70 00	[illegible]
Ste Lucie	145 00	72 50	[illegible]
St Vincent	150 00	75 00	[illegible]
La Grenade	150 00	75 00	[illegible]
La Trinidad	150 00	75 00	[illegible]
Démérari	165 00	82 50	[illegible]
Surinam	170 00	85 00	[illegible]
Cayenne	170 00	85 00	[illegible]
La Guayra	165 00	82 50	[illegible]
Porto Cabello	170 00	85 00	[illegible]
Ste Marthe	165 00	82 50	[illegible]
Colon	165 00	82 50	[illegible]
	1re classe.	2me classe.	Entrepont.
Buenaventura	314 55	166 75	107 27
Guayaquil	390 62	268 34	133 31
Payta	276 05	248 31	133 85
Lambayeque	385 25	257 21	147 81
Huanchaco	390 03	257 20	147 51
Casma	390 76	271 93	148 38
Huacho	304 40	276 73	153 34
San José	390 93	287 29	147 81
Pacasmayo	390 75	276 73	147 51
Callao	312 75	276 73	147 81
Tambo Mora	332 39	305 13	166 45
Pisco	332 39	305 13	166 45
Chincha	332 90	305 13	166 45
Chala	361 31	325 63	166 65
Islay	375 51	347 74	197 75
Ilo	384 25	317 39	192 49
Arica	331 93	307 23	190 29
Pisagua	399 18	371 01	199 50
Mejillones	399 18	371 01	199 50
Iquique	399 18	371 01	199 50
Tocopilla	399 18	340 93	204 52
Cobija	409 65	346 46	204 52
Chanaral	418 42	390 34	209 08
Caldera	418 14	390 34	209 08
Carisal Bayo	422 85	395 08	211 41
Huasco	422 85	395 08	211 42
Coquimbo	427 59	390 31	213 79
Valparaiso	441 79	414 02	220 89
San Francisco	245 97	231 59	121 16
Acapulco (Manzanillo)	342 95	191 97	104 07
Punta Arenas	207 00	190 60	107 38
Realejo (Corinto)	233 29	208 35	116 39
La Union	230 39	211 56	116 59
La Libertad	243 75	216 75	143 75
Acajutla	249 00	222 00	149 00
San José	234 25	227 25	133 20

Pas de dans une cabine 1er pont avant et arrière $4 point arrière à Saint Nazaire................$240 en or.

Passage dans une cabine 2d pont avant............210

Passage d'entrepont........................80

Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.

Les enfants au dessous de 3 ans ne paient pas.

Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.

Les enfants de 8 à 12 paient demi place.

Au-dessus place entière.

Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.

Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.

Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux; les autres paieront quart de place.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 0/0 sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et ne donneront droit qu'au voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez VICTOR PERRILLIAT, agent, 127, rue de la Commune

10 janv—1 an

Seule ligne directe pour la France.

Service des Paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides Batiments de cette Ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, Rivière du Nord

PERREIRE	capitaine	Duchesne	Samedi 12 janv.
VILLE de PARIS	"	Surmont	Samedi 26 janv
EUROPE	"	Lemarie	Samedi 9 fév.
SAINT LAURANT	"	Bocaudé	Samedi 23 fév.

Prix du Passage en or, à partir du 1er janv. 1867.

Première classe $160, Seconde classe $100, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Soins médicaux gratuits.

Pour passage s'adresser à

VICTOR PERRILLIAT, 127 rue de la Commune.

21dec

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

	Tonneaux		Comm.
MORNING STAR	2300	"	Nelson,
GUIDING STAR	2300	"	Berry,
MISSISSIPPI	2300	"	Sumner,
MERRIMACK	2300	"	Vance
HAVANA	2000	"	Whitman,
MONTEREY	1400	"	Edwards,
MARIPOSA	1400	"	Quick,
MATANZAS	1100	"	
MISSOURI	1500	"	Hudson

Le vapeur

MERRIMACK,

Vance, commandant,

Partira SAMEDI, le 12 janvier 1867, à 7 h. A. M., du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

WILLIAM CREEVY, agent, 33 rue Carondelet, Nile-Orléans.

C. K. GARRISON, président, No 5 Bowling Green, New-York.

15 nov

POUR VENEZUELA.

Pour Ciudad Bolivar, Rivière Orinoco, par la voie de Barbades

Départ : SAMEDI 12 janvier positivement.

La belle goëlette et gaie JULIA, fine voilière, capitaine........... partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage (avec d'excellentes chambres) s'adresser à

KANE & CO., Rue Gravier, No 60.

9 janv—1

RIO JANEIRO.

La ligne qui coûte le moins, qui est la plus rapide et la plus sûre.

Pour Rio Janeiro, Pernambuco et Bahia. PAQUEBOTS DE LA LIGNE STONEWALL.

Départ : le 20 JANVIER positivement.

Le brick anglais ALBATROSS, de première classe, capitaine VEGUES, ayant ses passages et son fret, partira positivement ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les passagers qui voudront s'embarquer à bord le doivent préparer leur bord à cette date. Pour reste de fret ou passage s'adresser à

KANE & CO. Agents généraux, Rue Gravier No 60.

N. B. Les émigrants peuvent toujours obtenir des agents les informations positives sur les avantages qu'il y a d'émigrer au Brésil. 9janv—11

POUR LES ATTAKAPAS.

Départ, JEUDI, 10 Janvier à 5 P. M. 1867

Le bateau à vapeur LIZZIE TATE, capitaine J. P. Forgey, commis Allen Smith, partira pour les Attakapas, ainsi qu'il est dit dessus. Le prend du fret pour la rivière Atchafalaya, le bayou Clair, Patterson-ville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nile-Iberie, et St-Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. E. CARLIN, agent, Rue de la Vieille-Levée, No 64.

POUR LES ATTAKAPAS.

Le steamer CADDO, Wm Greig, capitaine; commis, A. Greventurg, partira jeudi le 10 courant, à 5 heures P. M., pour du fret pour Simsport et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya, aussi pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, Nouvelle-Iberie, Fausse-Pointe, St-Martinville, Port Breaux et tous les points intermédiaires du Bayou Teche. Pour fret ou passage s'adresser à

A. MEYNIER Sr., 21 rue St-Louis.

7janv—1f

POUR LE VERMILLION.

ANY ONE, Emile Duhon, capitaine, Ad. Salles, commis, partira après l'arrivée des chars de Brashear-City, les mercredis et samedis, prenant du fret pour Abbéville, Pont Perry, Sebastopol, Royville, Vermillionville, Grand-Coteau, Carencro et tous les points intermédiaires du Bayou Vermillion.

Pour détails s'adresser à MONTAGNE & CARLOS et à A. MEYNIER Jr. 21 rue St-Louis.

7 janv—1m

Paquebot de la Côte et du Bayou Lafourche

Jours de départ, LUNDIS et JEUDIS à 4 heures P. M.—Le steamer PIONEER, capitaine Louis Pareuton (M. Chariet, commis), partira les jours indiqués ci-dessus pour Thibodaux, Paincourtville, Napoleonville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires. Le fret destiné aux les altitudes au-dessous du Pont, sera l'objet d'une attention toute particulière. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à CELLOS & GWARTNEY, 13, Front street.

A. MEYNIER Jr., 21, St-Louis.

9jan—1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ : tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures du soir.

Le beau bateau neuf ALONE, capitaine N. H. King, commis Richard, partira régulièrement pour Thibodeauxville, Napoleonville, Paincourtville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche et de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à CELLOS & GWARTNEY, 13, Front Levée.

A. MEYNIER Jr, 21 St-Louis.

N. B.—Le ALONE ayant conclu les arrangements nécessaires, prendra du fret pour Lockport. 17déc—1m

PAQUEBOT REGULIER DU BAYOU DE GLAIZE.—Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, le Bayou Jaune, le Big Bend, Moreauville, Junction, Entreprise, Evergreen et tous les ports intermédiaires. L'excellent paquebot Wm Butler, capitaine H. H. Brand, commis A. P. Tronsdale, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. E. CARLIN, rue de la Vieille-Levée, No 53.

Virginius C. Dentzel, agent pour les annonces. 9 jan

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.

Deux fois par semaine, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du soir.

Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine O. Dalferes, commis Wm Taylor, pour Thibodeauxville et tous les débarcadères de la côte et du bayou Lafourche. Le bateau donne des connaissements jusqu'à Lockport, et pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

RIPLEY & Co, Rue du Canal, No 32.

30 déc—1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Départ tous les MARDIS, à 10 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine A. Dugas, commis Frank Dalferes, pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoleonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la Côte.—Départs réguliers—Attention particulière pour les passagers et le fret de la campagne. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. S. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4. Virginius C. Dentzel, agent pour les annonces.

Le J. M. SHARP fera des relâches à chaque voyage avec le steamer THOS POWELL, et prend à du fret jusqu'à Lockport. 17déc—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats Unis—Départ, TOUS LES MARDIS, A CINQ HEURES DU SOIR.—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du fret et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilège du remboursement à Vicksburg. Il se recommande par sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sécurité. Le bateau se trouvera ouvert aux passagers, qui ne fait de rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 16déc—1m

PAQUEBOT REGULIER de la COTE et du BAYOU LAFOURCHE.—Deux départs par semaine.—Le bateau à vapeur LOTUS No 2, capitaine E. O. M. Ianços, commis U. Jacobs, partira tous les Mardis, à 5 heures du soir, et tous les Samedis à 10 heures du matin.—Le LOTUS No 3 remplacera le New Era. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 11déc—1m

POUR LES OPELOUSAS.

Départ : Tous les MERCREDIS à CINQ heures P. M.

Pour les Opelousas.—Le bateau à vapeur Irène, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine GAS. E. LOUAILLIER, commis John W. Darby, partira pour les Opelousas, Washington, Port Barré, l'embouchure du bayou Rouge, Simmesport et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et des bayous Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POLINGUE & GAJAC, rue St Louis No 8.

J. B. Fagand, agent pour les annonces, rue Front, No 12.

DONOHUE & WINBURN, rue Tchoupitoulas No 2.

20 déc

POUR LA COTE—Au-dessous de la ville—Bateau de la Malle des Etats-Unis—Deux fois par semaine—Pour Pointe à la Hache, Buras, la station de la Quarantaine et tous les ports intermédiaires—Le magnifique bateau à vapeur Cottie, à roues sur les côtés, capitaine Wm. Bassett, part tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin. Il commencera le service mardi prochain, 1er janvier 1867 et reviendra à la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS et tous les SAMEDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. Bayless, au bureau, rue Bienville No 27. 29déc—1m

Combustible à bon Marché.

LA Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans a réduit, aujourd'hui, le prix du Coke à QUARANTE CENTS le baril.

WM. S. BROWN, Trésorier.

4 janvier 1867. 4jan—1M

AVIS.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 18 octobre 1866, les soussignés, nommés commissaires par la dite Cour, à la requête de la ville de la Nouvelle-Orléans, et conformément à une résolution du Conseil de cette ville, portant le No 444 (nouvelle série) approuvée le 5 juillet 1866, dans le but de faire "une estimation et un assessement pour l'ouverture de la rue Chenouvéo, dans le Troisième District, de la rue Louisa à la rue Congrès, suivant un plan dressé par C. A. De Armas, dont copie est enregistrée, etc. D'après l'ordre qui précédait il est proposé d'ouvrir la rue suivante, savoir : La rue Casacalve de la rue Louisa à la rue Congrès, sur une distance des 913 pieds 6 pouces et 7 lignes sur une largeur uniforme de 44 pieds 9 pouces et 1 ligne;

La dite rue devant être ouverte suivant le plan déposé par référence spéciale.

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, que les soussignés commissaires ont déposé des copies des dites estimations et assessements conjointement l'ouverture de la dite rue, avec un plan y annexé au greffe de la dite Quatrième Cour de District, pour y être inspectés par les intéressés, et que le rapport des dites estimations et assessements par les dits commissaires sera présenté à la dite Cour pour y être confirmé conformément à la loi le lundi 4 de février 1867.

Toutes les personnes dont les droits ou intérêts pourront s'en trouver affectés, peuvent exposer spécialement leurs objections par écrit, dix jours après la dernière publication de cet avis, les dites objections devant être déposées et enregistrées au greffe de la dite Quatrième Cour de District, afin que les dits commissaires puissent reprendre en considération et altérer ou amender leurs dites estimations et assessement, s'ils le jugent convenable, avant de les présenter pour être confirmés conformément à la loi.

JULES BENIT,
H. DUCATEL,
THOS. THEARD } Commissaires.

1er jan—30t

LES DERNIERES MODES.

DEMANDEZ

LE MALAKOFF

ELLIPTIC DUPLEX,

(OU A DOUBLE RESSORT)

DE J. W. BRADLEY.

CES MALAKOFFS ne PLOIENT pas et ne se CASSENT pas comme ceux qui n'ont qu'UN ressort; ils conservent leur forme parfaite, gracieuse, aussi longtemps qu'il faut pour user trois ou quatre Malakoffs ordinaires qui sont mis de côté comme inutiles. Il y a donc économie à les acheter.

CHAQUE CERCLE est composé de DEUX ressorts tressés ensemble, bord à bord, ce qui forme le cercle le plus FORT, le plus flexible et cependant le plus LÉGER qui ait encore été fait.

Pour les promenades, la maison, l'église, le théâtre, les grandes assemblées, les wagons de chemin de fer, les voitures, &c. ce sont les meilleurs, les plus agréables. Ils joignent la durée et l'économie à cette ELEGANCE DE FORME qui captive tout le monde et qui fait de l'ELLIPTIC de DUPLEX

Le Malakoff par Excellence Du Monde fashionable.

Les demoiselles, les fillettes et les enfants ne sauraient en trouver d'aussi bons.

A vendre partout.

Manufacturés exclusivement par WESTS, BRADLEY & CO., 97, Chambers,—79 et 81, Reade streets, New York.

AVERTISSEMENT. — On peut faire passer une épingle à TRAVERS le CENTRE, de chaque CERCLE du Malakoff DUPLEX, ce qui prouve qu'il y a DEUX RESSORTS tressés ensemble et c'est tout le secret de la FORCE et de la FLEXIBILITE remarquables de ce cercle. Aucun Malakoff à ressorts simples n'offre une pareille combinaison.

L'étampe à l'encre rouge, savoir; "J W. BRADLEY'S DUPLEX ELLIPTIC STEEL SPRINGS" se trouve sur la taille de chaque Malakoff. Aucun des autres n'est véritable. 15 nov—3m

MAISON FELIX SARON,

15, RUE BARONNE, PRES CANAL.

25 pour cent meilleur marché que dans les magasins de la rue du Canal.

LE soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de cheveux de toutes couleurs et de toutes longueurs, ainsi qu'un des plus beaux choix de PARURES EN JAIS, montées sur OR, ARGENT, de JUMELLES de théâtre, ivoire et or, de peignes écaille, parfumerie fine des premières maisons de Paris; il appelle l'attention des modistes et des barbiers sur le dépôt des fleurs de T. JOUANIQUE de Paris qu'il a l'impossible de surpasser pour l'élégance le bon goût, sa très recherche de matières, etc. etc. Toute commande à vendre quelque par le passe à 25 0/0 moins pour dans le temps que toute autre maison. Expédition pour la campagne par l'Express, dans le plus bref délai.

Le grand salon est réservé pour la COIFFURE DES DAMES, pour bal et soirée, à la semaine et au mois, pour coiffure des enfants etc.

S'adresser à, No 15, rue Baronne, entre Gravier et Canal.

FELIX SARON.

16dec—1m

ETRENNES

CHEZ

S. BIER,

108 - - Rue du Canal - - 108

(Autrefois rue du Camp, No 20)

Je viens d'ouvrir à mon nouveau magasin un des plus riches assortiments de MONTRES D'OR, CHAINES DE GILET EN OR, CHAINES CHATELAINE ET LEONTINE, DIAMANTS et autres bijoux fins pour dames et messieurs, des derniers genres, importés et fabriqués dans le pays

ORFEVRERIE D'ARGENT PUR,

telle que thés, beurriers, tasses et soucoupes, timbales et tasses; couteaux à poisson, à dessert et à beurre, sucriers, pots à crème, cuillers à soupe, cuillers de table et de dessert, à thé, fourchettes de table et de dessert, &c., &c., faits expressément pour moi.

Un assortiment complet de ORFEVRERIE de plaqué et d'Albatide.

LUNETTES et LORGNONS en or, argent, acier, écaille et buffle, convenable pour ceux qui ont besoin d'aide pour la vue.

LORGNETTES d'opéra et marines de Semmons.

SEUL AGENT pour les justement célèbres LUNETTES à verre en caillou du Brésil, de Sammons, montées en or, argent, acier ou écaille.

S. BIER, 108, rue du Canal.

22déc—1m

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS

DE TOUTE ESPECE.

Sirops, fruits conservés, vins.

12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14

21déc

JOS. BRUGERE,

39 RUE DE LA DOUANE.

Offre au commerce et aux familles, en débarquement du Frank Marion, de Bordeaux,

et en magasin :

400 BARRIQUES vin rouge et blanc Haut Sauterne, St Julien, Boyer Cantenac, Pauillac, Leoville, Chateau de la maison Nathaniel Johnston, 100 quarts pipes sherry et port wine (crown brand) de Lacave; 2100 caisses vin de Bordeaux, Ryst & Co, en grandes et demi bouteilles, des meilleures marques, 100 caisses champagne Moët et Chandon, 30 do de Ruinart, 30 do Vermouth Noilly Prat & Co, 100 do Chablis, Nuits Beaune, Chambertin, Cognacs, vieux whisky, bouchons, etc. etc.

13 déc—1m

AVIS

LES soussignés ont formé une société sous la raison SMITH & KELF, pour le commerce de charbon.

JOHN F. SMITH.

J. MILTON KELF.

Bureaux, au coin des rues Carondelet et Gravier

15 oct—3m

T. L. CUNNINGHAM & Co. Nile-Orléans, (Lne) — ROBERT MOORE & SON Cincinnati (Ohio)

L. T. Cunningham & Co.,

166....GRAVIER ET 17....UNION

MARCHANDS de machines à vapeur, machines pour habitations, chemins de fer et steamers.

Dépôt de scies, charrues, moulins à mais, &c.

Fourniture de locomotives et de machines pour bateaux. 24oct—3m

Madame SOPHIE SEEUWS,

53, RUE ROYALE, coin Bienville,

A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle vient de recevoir un assortiment complet de marchandises nouvelles qu'elle vendra à prix content.

Occasion extraordinaire en dentelles.

Gants à une piastre la paire. 21déc—1m

E. PRIOLLAUD,

HORLOGER BIJOUTIER,

No 1 Rue Carondelet No 1.

Montres, Diamants, Bijouterie fine, pendules françaises, Couverts et articles de fantaisie. 25déc—1m

A vendre,

Un excellent CABRIOLET de Médecin avec harnais, et un bon CHEVAL bien dressé. S'adresser aux Ecuries du Dr. Elliott, rue Baronne, No 50. 19déc

A VENDRE.

Un bon emplacement pour les affaires.

Un grand MAGASIN en briques, à un ilet des rues Poydras et Tchoupitoulas. C'est un bon emplacement pour un magasin de grocerie en gros, un magasin de commission ou de fourrage.

S'adresser à W. H. BUNNELL, Rue de la Commune, No 198.

28 déc—10f

A LOUER.

UNE MAISON actuellement en construction rue Bourbon, No 30, entre Douane et Bienville, et qui sera terminée dans une quinzaine de jours.

Le rez de chaussée est disposé de manière à faire un ou deux magasins, et le premier, avec entrée principale, corridor, etc., peut servir de résidence.

S'adresser à M. LEBLOND, rue Bourbon No 101.

11 déc—1m

JUSTE FONTAINE

Courtier,

No 12, rue Royale, entre Canal et Douane

Achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge de prêter de l'argent sur hypothèque. 13juillet—6m

A Louer,

Une maison agréable, à trois étages, située dans la rue de l'Esplanade, entre les rues Chartres et Royale, ayant salle et salle à manger, quatre chambres à coucher, cuisine, salle à manger et trois chambres de domestiques. On la livrera immédiatement

EDW'D BARNETT, Rue Royale, No 18.

3 janv

Mme. GROUX,

ARRIVANT DE PARIS, OU ELLE A FAIT UN CHOIX DE

MASQUES ET DE COSTUMES

De la plus grande fraîcheur,

invite ses nombreuses clientes, et le public en général, venir visiter son magasin

93......RUE CONTI......93

déc—jusq'au 2 mars

Magasin à louer.

UN MAGASIN en briques, à trois étages, situé rue Douane, No 66, entre Chartres et Vieille Levée.

S'adresser chez Fortall & Spear, No 36 rue Bienville.

21 déc

Georges Wailes. Julien Mice

WAILES & MICHEL.

AVOCATS (NOUVELLE-ORLEANS)

12, Passage de la Bourse.

Exerceront aussi leur profession dans le Quatrième District Judiciaire, à IBERVILLE et à la POINTE COUPÉE, ainsi que par-devant la Cour Suprême de l'Etat.

Une attention particulière sera donnée aux affaires qui leur seront confiées pour la ville et la campagne.

12 oct—6m

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON BURKE, CARNEAL BURKE, banquiers, rue du Camp, No 54, courtiers de change étranger et de change américain. Ils se chargent des recouvrements et des remises, tirent sur Merchant's National Bank, de New York, et sur la banque d'Angleterre. 13 oct—3m

---

AVIS.

BUREAU CONSOLIDÉ DES TERRES DES ETATS-UNIS, Nile-Orléans, Lne, 3 janvier 1867.

AVIS est donné que le bureau des terres de la Nouvelle Orléans sera ouvert à partir du 17 courant.

Toutes les personnes qui désirent réclamer les bénéfices de la loi du "Homestead" de 1866, approuvée le 21 janvier 1866, trouveront leur intérêt à lui adresser leurs demandes après l'expiration de cet avis.

JOHN S. TULLY.

Préposé à l'enregistrement des terres des E-U

EDWARD HART, Receveur des deniers publics.

Avis

De la fermeture des bureaux des terres de Greensburg et d'Opelousas, dans l'Etat de la Louisiane, de leur consolidation à la Nouvelle-Orléans et de la réouverture des bureaux des terres de Monroe et de Natchitoches.

Avis est donné que conformément à la Section 5 de la loi du Congrès approuvée le 24 mars 1866, le Président des Etats Unis a ordonné la fermeture des bureaux des districts de Greensburg et d'Opelousas, en Louisiane, et la vente, à la Nouvelle-Orléans, des terres vacantes qui y sont situées, conformément à la loi.

Il est de plus ordonné que les bureaux des terres de Monroe et de Natchitoches, en Louisiane, soient rouverts aussitôt que possible.

Les préposés à l'enregistrement et les receveurs du bureau des terres consolidées à la Nouvelle-Orléans et des bureaux réorganisés de Monroe et de Natchitoches donneront avis du jour où ils seront prêts à commencer les affaires.

Donné sous ma signature, au bureau général des terres, dans la ville de Washington, D. C., ce 28 septembre A D 1866.

Par ordre du Président,

JOS. S. WILSON, Commissaire du bureau général des terres.

Officiel (Public No 73)

Loi pour disposer des terres publiques pour établissements dans les Etats de l'Alabama, du Mississippi, de la Louisiane, de l'Arkansas et de la Floride.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants des Etats-Unis d'Amérique réunis en Congrès : Qu'à partir de l'adoption de cette loi, il sera disposé de toutes les terres publiques situées dans les Etats de l'Alabama, du Mississippi, de la Louisiane, de l'Arkansas et de la Floride, conformément à la loi du "Homestead" du vingt-huit mai mil huit cent soixante-deux, laquelle est intitulée "loi pour garantir des Homesteads aux colons du domaine public" et conformément à la loi supplémentaire approuvée le vingt-un mars mil huit cent soixante-quatre, avec cette restriction qu'avant l'expiration de deux ans à partir de l'adoption de cette loi, il ne sera fait aucune entrée pour plus d'un demi quart de section ou quatre vingts acres; [illegible]

[illegible]

Approuvée le 21 juin 1866. 5 janv—1

L. UTER,

49 . . Rue Royale . . 49

Annonce au public de la ville et de la campagne qu'il a reçu, dernièrement, d'Europe et du Nord, un grand et beau choix d'articles ci-après qu'il vend à meilleur marché aux plus bas prix du marché.

GLACES françaises et allemandes, VITRES, STORES et CORNICES, [illegible] LITHOGRAPHIES [illegible] CADRES de portraits [illegible]

[illegible]

16 déc—1m

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas et de [illegible] ont été transférés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée

GEO. W. SQUIRES, secrétaire

E. RICHARD

Fabricant de Billards,

160 ....RUE STE-ANNE.......160.

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un grand nombre de BILLARDS [illegible] KAVANAGH & DECKER, [illegible]

E. RICHARD, Boîte 1 Bureau de Poste de la Nile Orléans

La nouvelle lampe à laquelle a été décerné le prix à la Foire d'Etat.

Lampe atmosphérique à huile de charbon.—Pas de cheminée.—Pas de fumée!

Elle donne une lumière supérieure à celle du gaz, et coûte un tiers meilleur marché!

ELLE EST EXPOSEE ET A VENDRE AU No 87 de la rue Royale,

Entre les rues Conti et St. Louis.—Nile Orléans.

[illegible]

ANDREW TITUS, No 87. PHILIPS B TYLER, propriétaire.

11déc—1m

B. ANTOGNINI,

Fabricant de Billards.

15..................RUE CONTI..................15

A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients et au public qu'il a exhibé à l'Exposition de la Foire de l'Etat de la Louisiane qu'il applique à ses BANDES ELASTIQUES, ont reçu la distinction du Ruban Bleu, c'est-à-dire le prix.

On trouvera dans cet établissement des BILLARDS depuis $700 jusqu'à $850 [illegible]

M. ANTOGNINI offre aussi en vente des TAPIS Américains et des TAPIS Français en drap de la célèbre fabrique d'Elbeuf [illegible]

DES BILLARDS

[illegible]

16déc—

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à dresser, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de bouches à fourneau, des grils; à exécuter toute sorte de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de machines pour le Sud.

LEEDS & CO.

MALADIES SECRETES

M. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris, informe le public qu'étant de retour de France, il peut être consulté, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, [illegible]

Opiat et injection du Dr Ricord.

[illegible]

B GAUDOZ

Changement de Local.

LE Dr A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transporté son cabinet du No 14 de la rue Baronne au No 11 de la rue Dauphine [illegible]

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

A dater de SAMEDI, 13 OCTOBRE 1866, les convois partiront comme suit :

DE LA VILLE. DU LAC.

[illegible]

Aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cts.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. Prix : 15 c. pour aller et 15 c. revenir.

G. PANDELLY, Surintendant.

Entrepot de Tapis.

No 19, RUE DE CHARTRES, [No 19.

NOUS venons de recevoir, par le steamer "Mexican" un grand assortiment de tapis anglais, velours, Bruxelles, dernières nouveautés.

Toiles cirées de toutes largeurs et de tous les genres, venant d'être reçues

Couvertures de tables et de pianos, dessus de table, de tapisserie, chaises, sofas, etc.

Persiennes et articles à rideaux, corniches, bandes, etc.

Le tout est offert au plus bas prix du marché.

A. BROUSSEAU & Co.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

[illegible]

F. GAUDOZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

1er déc

VENTES JUDICIAIRES.

Le docteur Lucien P. Bernard, agent vs James A. Redon comme agent de la veuve Claudine Redon et als et en son propre nom.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

10 janv—11, 17, 21

NORCROSS PERKINS & HERSEY vs N. W. NORCROSS

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

H AVENT vs SIMON SCHWERIN.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

10 janvier—12 15 17 21

ABAT & GENERES vs GABRIEL MORIERE FAZENDE

COUR DU QUATRIEME DISTRICT JUDICIAIRE—Paroisse de [illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

22 déc—11 janv 7 14 22

RENE P. HAM vs W. F. ROOT

CINQUIEME COUR de District [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 déc—3déc—4, 10, 12 janv

MARIE LEONTINE ROSA FERRIER, veuve de N. A. DESTREHAN [illegible]

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

12 déc—21, 29, jan 5, 12

Vente du Marshall des Etats-Unis.

Banque Nationale des Fermiers et des Négociants vs John B. G. Kennedy.

DANS LA COUR DE CIRCUIT des Etats-Unis pour le cinquième circuit et district de la Louisiane, No 5012—En vertu d'un ordre de saisie et de vente [illegible]

[illegible]

Conditions de vente—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

J. H. McKEE, Marshal des Etats-Unis, pour le District de la Louisiane.

24déc—21,31—janv 10,19,26

VENTES DE CONSTABLE.

FRANK HASKINS contre F. W. JONES—Nos 5,829 et 5,830.

COUR DU PREMIER JUGE DE PAIX—En vertu de deux writs de fieri facias [illegible]

[illegible]

JOHN MASKEW, Constable.

5 janv—5,10,15

AVIS JUDICIAIRES.

S. L. NASITSA BRO. vs leurs CREANCIERS—Pour un atermoiement—No 22,019—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

LES Créanciers des pétitionnaires sont, par le présent, notifiés d'avoir à se réunir au bureau de M. Andrew Hero, notaire public [illegible]

Par ordre de la Cour.

D. C. BYERLY.

9 déc—9,12,24,31—9 Jav

Succession de John M. Chilton—No 16,220.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné [illegible]

[illegible]

Par ordre de la Cour, P. R. O'RORKE, Greffier.

5 jan—10 11

Succession de James Snyder—No 27,179.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers [illegible]

[illegible]

Par ordre de la Cour P. R. O'RORKE, Greffier.

1er janv—5 10

THOMAS BURDON vs SES CREANCIERS No 21,550

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné à tous les créanciers [illegible]

[illegible]

Par ordre de la Cour. D. C. BYERLY, Député Greffier.

1er janv—5 10

François Gonthier contre ses créanciers, et les créanciers de E. Ducournau & Gonthier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,185—Avis est donné aux créanciers de François Gonthier [illegible]

[illegible]

Par ordre de la Cour.

Nouvelle-Orléans, le 8 décembre 1866.

F. J. LAIZER, Député-Greffier.

9 déc—6 29 30 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN C. BLOHM

Grande vente spéciale de Marchandises sèches, habillements, chemises belknap et chapeaux.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur

JEUDI, 10 du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 83 de la rue Bienville, il sera vendu, sans réserve—

42 lots de colis de marchandises sèches étrangères et américaines,

6 caisses d'habillements,

300 douzaines de chemises Belknap blancs, rouges, blanche et chemises bespoke,

300 pièces toiles d'Irlande,

300 douzaines de serviettes toile française,

—Egalement—

225 caisses de chapeaux laine et castor, des derniers genres, reçus par les derniers arrivages pour hommes et jeunes garçons

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 10 janv

PAR J. P. BOISSEAU.

Beurre, amidon, fromage de Limbourg, sardines, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur

Bureau, rue Gravier, No [illegible]

IL sera vendu, aujourd'hui jeudi 10 du courant, à 11 heures du matin, aux magasins Nos [illegible] rue Gravier—Beurre, amidon, fromage de Limbourg, sardines, viandes dans des boîtes en fer-blanc, [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Grande vente de Tableaux à l'huile d'artistes distingués d'Angleterre et d'Allemagne.

Consignation à l'encan

Les amateurs sont invités à venir les examiner.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

GARDNER SMITH, encanteur, Bureau, rue du Camp, No 90.

IL sera vendu, jeudi le 10 janvier, à 11 heures du matin, dans la grande salle d'encan (au premier) No 90 de la rue du Camp.

[illegible]

Les catalogues seront prêts jeudi matin.

Succession de Burwell C. Keatts vs. Meubles, Literie, Linge de corps, &c, à l'encan.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

GARDNER SMITH, encanteur

[illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

PAR CHARLES E. FORTIER

Terrains de prix pour bâtir, situés dans le Deuxième et le Troisième Districts, et dont l'un forme l'angle de la Promenade Carondelet et de la rue Galvez.

Mme B. Coquet et als contre Mme veuve Louis Bringier, interdite.

No 17,350—Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans

PAR CHARLES E. FORTIER encanteur,

Bureau : Passage de la Bourse, No [illegible]

IL sera vendu, SAMEDI le [illegible]

[illegible]

Moulins de la ville, de Robinson,

Nos 283, 285 et 286, tête de Vieux Bassin.

ON trouvera [illegible]

ROBINSON & BINES

Leçons de piano.

M. D. DELACROIX [illegible]

Mme ALLUARD,

Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle Orléans pour être l'instrument de la Providence [illegible]

Consultations, rue Tremé, 244, entre Ursulines et Bayou.

M. H. L. CHURCH [illegible]

H. L. CHURCH

Mme M. DOINARD,

58.........Rue Royale.........58

[illegible]

Confiserie Française.

M. EMILE JOANNET, Confiseur, rue Bourbon, No 123, [illegible]

[illegible]

124.........CHARTRES.........124

DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUFILHO, Jr.

124—RUE DE CHARTRES—124

NOUVELLE ORLEANS.

Drogues en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de Drogues,

Produits chimiques et Médicaments patentés Français, Anglais, Allemands et Américains.

Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.

Pour cadeaux de Noël et Jour de l'An.

Nous avons un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie, &c. &c. 22 nov

J. A. BLAFFER & CO

(Successeurs de Wm. MASSEY.)

Seuls agents pour la vente du

XX DRAUGHT ALE

Ale en barils, demi-barils et bouteilles de MASSEY, HUSTON & Co.

Ils reçoivent un nouvel approvisionnement par chaque arrivage de Philadelphie et de New York.

Les marchands, les hôtels, les clubs et les familles sont approvisionnés sur demande de cette excellente Ale en baril, en demi-barils et en bouteilles.

Des conditions avantageuses pour l'ale en baril, sont offertes aux personnes qui en achètent en quantité pour le remplir promptement.

La maison sollicite les ordres de la campagne; elle les remplira promptement.

ETABLISSEMENT POUR LA MISE EN BOUTEILLES

Nos. 26, 28 et 30 de la rue Bienville.

DEPOT POUR LA VENTE EN GROS :

No 32 de la rue Nouvelle-Levée.

8 nov—3m

Savon! Savon! Savon!

La Seule Médaille.

LE premier et le second prix ont été décernés à la Foire de l'Etat de la Louisiane, pour le Meilleur Savon de Familles,

fait dans l'Etat de la Louisiane,

McROBERTS & DICK,

à la fabrique STAR SOAP WORKS, Nouvelle-Orléans. Bureau, rue Gravier, No 41, coin Nile-Levée.

Ce savon, si bien connu, se trouve chez les principaux grocers (en gros et en dét.) de la Nouvelle-Orléans.

16 déc—3m

Marchandises Sèches en Gros.

Le plus Grand Assortiment, et le Stock le meilleur marché en ville.

La Maison LOEB SIMON & Co.,

86.........CANAL.........86

INFORME sa clientèle française et les marchands en général, qu'elle vendra son stock aux plus bas prix du marché et à des conditions très raisonnables.

M. ALLIBERT, employé autrefois dans la maison North, Duthil & Co, et Geo. Bancho & Co., est maintenant dans notre maison et invite ses amis et son ancienne clientèle à le patronner.

12oct—3m

EN MAGASIN, et à vendre à bas prix.

TABAC EN FEUILLES

DE PENNSYLVANIE—40 caisses,

DU CONNECTICUT—10 caisses,

Par MAYER BROTHERS, No 51, rue Tchoupitoulas.

28 déc—1m

Mme M. DOINARD.

58.........RUE ROYALE.........58

Fermera pour quelques jours son magasin de modes pour préparer les toilettes de gala, causée par l'incendie du 30 décembre, dans le salon des dames

Elle saisit cette occasion de remercier sa nombreuse clientèle du patronage qu'elle a bien voulu lui accorder depuis son arrivée dans ce pays.

L'atelier de couture [illegible]

Chapeaux de Paris depuis $4 jusqu'à $30.

31 déc—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Tarlatanes blanches et en couleur, Toiles d'Irlande, Couvertures, Flanelles, Indiennes de fantaisie, Casimirs, Satinets, Draps, Tweed, Bonneterie, Linge de table en damas, Diapré.

PAR VINCENT & CO.

W. P. VINCENT, encanteur

IL sera vendu jeudi, 10 du courant, à 10 heures, dans la salle d'encan, au No [illegible] de la rue de Chartres—

500 pièces tarlatanes blanches et en couleur,

500 do toiles d'Irlande extra fines et moyennes,

480 paires couvertures grises,

375 do do 11/4 et 12/4

175 pièces casimirs,

300 do satinets et tweeds,

300 douzaines bonneterie,

500 pièces indiennes de fantaisie

300 do Sheridan, etc

300 do cotons écrus à draps,

60 do do blanchis do

25 do draps noirs

75 do doeskins noirs,

200 douzaines mouchoirs madras,

150 pièces coutils à matelas,

200 jupons Balmoral,

375 pièces flanelles blanches et en couleur,

160 couvertures de table en laine imprimées,

250 pièces linge de table en damas,

285 châles de laine.

—Egalement—

75 pièces tapis épais en chanvre et en laine,

100 douzaines gants de peau de chevreau, de Jouvin.

10janv

PAR O. VALETON.

Jambons, Sucre, Riz, Café, Beurre, Bœuf fumé, &c,

PAR O. VALETON, Encanteur.

JEUDI 10 de janvier, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 44, rue Tchoupitoulas, coin Natchez—

10 tierçons jambons, 25 barils sucre, 20 sacs riz, 20 sacs café, 10 barils bœuf fumé, 30 firquins beurre, 30 caisses tierces en boîtes, sardines, asperges, épices, et une grande variété de groceries.

Conditions—comptant. 10 jan

Revolvers! Revolvers!

PAR O. VALETON, Encanteur.

JEUDI 10 janvier, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 44 de la rue Tchoupitoulas, coin Natchez—

90 revolvers de "Regulations."

Conditions—comptant 10 jan

PAR D. E. MORPHY.

Blanc de céruse pur.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, Jeudi 10 janvier 1867, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

[illegible]

Champagne Heidsick.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, Jeudi, 10 janvier 1867 à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—

25 paniers champagne Heidsick.

Conditions—comptant 10 jan

PAR S. GUINAULT

Vente pour opérer un partage.

PAR S. GUINAULT, Encanteur,

Bureau, Bienvue et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 12 janvier 1867, à midi, à la Bourse des Nouveaux Hôtels [illegible]

[illegible]

Acte de vente par-devant P. Coudrain, notaire public.

Vaches.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau—Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu lundi, 14 janvier 1867, à 11 heures du matin, [illegible]

[illegible]

Vente sans réserve pour cause de départ, d'une jolie propriété en brique, encoignure Marais et Annette.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

Bureau, Passage de la Bourse et Bienville

IL sera vendu samedi [illegible]

[illegible]

Vente pour cause de départ

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur

[illegible]

INSTITUTIONS.

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER,

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité [illegible]

[illegible]

ACADEMIE de ST-STANISLAS

BAIE ST-LOUIS, MISS.

LES Frères du Sacré-Cœur ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général que la session annuelle de cette Institution a commencé le 1er janvier.

Le cours des études comprend toutes les branches d'une complète éducation commerciale et la langue française.

Conditions :

[illegible]

B. ODON, Directeur

[illegible]

Institut St-Joseph pour les Demoiselles,

A LA BAIE ST-LOUIS, MISS.

CETTE Institution, dirigée par les Sœurs de St-Joseph [illegible]

[illegible]

Références : Thomas Layton, Président de la Banque du Sud

Le Rev Richard Kane. 1er janv—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,

SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21 sept—6m

COLLEGE dirigé par M. CARON.

Rue des Remparts 210.

Enseignement l'anglais, le français l'espagnol, l'allemand. Toutes les connaissances nécessaires et utiles.

[illegible]

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle [illegible]

[illegible]

RUFUS DOLBEAR, Président.

AVIS.

LE soussigné, pouvant fournir les meilleures recommandations quant à sa conduite et à ses capacités comme professeur, désire se vouer à l'instruction et sollicite le patronage du public. Il se transportera à domicile pour donner ses leçons, et enseignera les deux langues.

ADELARD JOURDAN.

S'adresser par lettre, à A. J., au bureau de l'ABEILLE.

15déc—1m

LOUIS S. TESSON, Nile-Orléans. — TESSON SON & CO. St-Louis.

LOUIS S. TESSON & Co.,

BANQUIERS,

rue de la Commune, No 4.

Ils achètent et vendent du change sur St-Louis.

25 nov—1m

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

[illegible]

F. A. LUMINAIS, député greffier.

8janv—4,22,et 6fév

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN & MARKS.

Grande Vente sans réserve, de

800 lots d'habillements de saison,

130 caisses chapeaux castor, laine,

300 douzaines chemises blanches et de dessus, chemises, caleçons mérinos,

200 douzaines couteaux de poche, fins,

280 lots de lingerie.

PAR HOFFMAN & MARKS,

S. S. ZENICKER, encanteur,

Bureau, rue de Chartres No 34.

IL sera vendu, JEUDI, 10 du courant à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 34 de la rue de Chartres—

800 lots d'habillements de saison,

130 caisses chapeaux castor et feutre, &c.

200 douzaines couteaux fins et

200 douzaines chemises de dessus [illegible]

—ET—

280 lots de lingerie

Le tout sans aucune réserve quelconque.

Conditions à la vente 10 janv

75 barils jambons fins passés au sucre,

30 barillets maquereaux No 2, et 1 caisse brosses à chevaux.

PAR HOFFMAN & MARKS.

S. S. ZENICKER, encanteur

Bureau, rue de Chartres, No 34.

IL sera vendu AUJOURD'HUI, à midi, dans leur salle d'encan, au No 34 de la rue Chartres,

75 barils jambons de choix, passés au sucre, en très bon état,

30 barillets maquereaux No 2, en bon état.

—ET—

Une caisse brosses à chevaux.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 10 janv

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans Réserve.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR E. ROGER & CO.

O. DEJAN, encanteur.

JEUDI, 10 janvier 1867, il sera vendu, à 11 heures, à leur salle d'encan, Nos 65 et 67 rue de la Douane—

500 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment général pour hommes, femmes, enfants, reçus par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie.

Conditions—à la vente.

PAR LEON VON ZINKEN.

Installations de gaz et meubles, à l'encan.

PAR LEON VON ZINKEN, encanteur.

Bureau : [illegible]

IL sera vendu, [illegible]

[illegible]

Succession de Victoria Schneider, décédée.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Dossier No [illegible]

Bail du "Kossuth House", No 113 rue Royale, [illegible]

PAR LEON VON ZINKEN, encanteur,

[illegible]

PAR G. DE FERIET

Succession de Françoise Simon, épouse décédée de Valentin Arthur No 27,353

PAR G. DE FERIET, encanteur,

[illegible]

Magnifique emplacement pour les affaires, connu sous le nom de "Louisiana Hall", au coin des rues Hôpital et Front Levée, à deux ilets des principaux marchés de cette ville, ayant le terrain de la ville à sa porte et situé dans une des meilleures parties du port

Succession de John H Hillebrandt

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau rue Royale, No 42.

JEUDI 10 janvier 1867, [illegible]

[illegible]

Succession de Christoval Espinosa—No 27,105.

La pharmacie bien achalandée, et avantageusement connue et située au No 191 rue Chartres, entre celles de Ste-Anne et Dumaine.

—Egalement—

Tous les meubles meublant qui se trouvent dans la dite maison.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, 42 rue Royale

LUNDI le 21 janvier 1867, [illegible]

[illegible]

Tous les meubles meublant qui se trouvent dans la dite maison.

Banque City National de la Nile-Orléans.

Nile-Orléans, Lne., 31 décembre 1866

A une réunion des Directeurs de cette banque, [illegible]

T. ROCKHILL SMITH, Caissier.

4 janv—12f

Banque du Sud.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1867.

UN dividende semi annuel de cinq piastres par action, libre de la taxe de Revenu Intérieur des Etats-Unis, a été déclaré et sera payé à partir du 10 courant.

THOMAS LAYTON, Président.

4 janv—6f

AVIS

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.—

RUE DU CANAL, No 69.

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1866

CONFORMEMENT à la 8e section de la Charte de cette compagnie, une élection, par les actionnaires [illegible]

GEO W SQUIRES, Secrétaire.

19 déc—au 24 jan

AVIS

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

RUE DU CANAL, No 69.

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1866.

CONFORMEMENT à la 11e section de la charte de cette Compagnie, [illegible]

GEORGE W. SQUIRES, secrétaire.

19 déc—au 21 janv

Compagnie de Banque et du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1866.

A UN meeting spécial du Bureau des Directeurs, tenu aujourd'hui, un dividende semi-annuel de six pour cent sur le capital social a été déclaré et sera payable à partir du lundi 7 janvier prochain.

Par ordre du Bureau.

CH. JUMONVILLE, Caissier.

25 déc—

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1866.

AVIS est donné aux porteurs de Bons de première hypothèque de cette Compagnie que le coupon No [illegible]

E. S. CHARLES, Trésorier

Banque de l'Unionde la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1866.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, [illegible]

[illegible]

NICOLAS FRERET, Caissier.

J. CORSON. JOHN S. GROVES.

Corson & Groves,

Rue Poydras No 44.—Chez Sud.

MARCHANDS de fourrages de céréales, de farine, [illegible]